

COMPRÉHENSION ET PRATIQUE ACTUARIELLE DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR



Épargne – Retraite

Bulletin de participation sur www.caritat.fr

Durée de la formation ?

2 jours.

À qui s'adresse cette formation ?

À toute personne partie prenante à l'assurance emprunteur dans les compagnies d'assurances, dans les banques et chez les courtiers, dans les domaines de la commercialisation, de la souscription, de la sélection des risques.

Pour obtenir quoi ?

Connaître l'assurance emprunteur, son mécanisme, ses spécificités, son environnement juridique très évolutif, son mode de souscription, son impact sur l'économie et sur l'assurance de personnes en général. La 2ème journée permet d'aller en profondeur sur les aspects calculatoires de l'assurance emprunteur (tarification, provisionnement, Solvabilité II).

Comment ?

En illustrant l'apport théorique par l'étude de produits existants, de leur environnement bancaire, d'exemples issus de l'expérience des formateurs. L'ensemble étant mis en perspective dans un environnement juridique, voire politique très évolutif.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances de base en assurance.

Qui anime cette formation ?

Jérôme SANDER, membre qualifié de l'Institut des Actuaire. Il est responsable de l'actuariat au sein du Groupe Grant Thornton. Spécialiste des méthodes calculatoires, il est l'auteur de l'ouvrage « Calculs Actuariels sous Access » (Economica) et du « Guide Pratique de l'ORSA » (L'Argus de l'Assurance).



Jean FREY, membre qualifié de l'Institut des Actuaire, 35 ans d'expérience en réassurance Vie et assurances de personnes l'ont conduit à être responsable du département Vie d'un grand réassureur.



La formation en pratique...

Quand et où ?

23 et 24 novembre 2020

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

2 100 € HT + TVA 20 %, soit 2 520 € TTC.

Les frais de participation couvrent les deux journées de formation, la documentation complète, les déjeuners et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :

Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00

Précisez que vous venez de la part de Caritat.

<http://elysees.hotusa.com/caritat/>



Qu'allez-vous apprendre ?

1ère journée

Pourquoi assurer les emprunteurs ?

- Les risques encourus par les banques
- Les protections contre l'insolvabilité
- Impact sur le marché de l'immobilier

Les opérations bancaires

- Les différents types de prêt
- Les aspects techniques

Les garanties assurantielles

- Santé : Décès, PTIA, Incapacité, Invalidité, Exonération
- Economique : Perte d'emploi

Produits d'assurance

- Historique
- Contrat individuel
- Contrat groupe ouvert
- Contrat groupe
- Avantages comparés des divers types de contrat

Tarification - Comptabilité

- Les paramètres
- Les différents types de prime
- Provisions d'égalisation, commission, participation aux bénéfices
- Sort du portefeuille

Contexte actuel

- Environnement juridique : Lois Chatel, Lagarde, Hamon
- Conséquences sur les équilibres techniques et financiers

Le Marché français

- Acteurs, statistiques, exemples chiffrés
- Evolution prévisible

La Convention AERAS

- Pourquoi ? Comment ? Pour quel résultat ?
- Evolution prévisible

2ème journée

Tarification

- Les bases techniques (taux, tables de prévoyance, lois de rachat...)
- Les principes de tarification
- Exemple sous Excel (risque décès)

Provisionnement

- Typologie des provisions/classification comptables
 - Provisions pour sinistres à payer
 - Provisions mathématiques des rentes
 - Provision pour risques croissants
- Provisionnement dans les comptes sociaux
- Provisions sous Solvabilité II
 - Provisions Best estimate
 - Marge de risque

ORSA

- Rappels sur l'ORSA
- Modélisation des risques (décès, arrêt de travail)
- Projections stochastiques d'un portefeuille
- Distribution des risques
- Détermination du besoin global de solvabilité
- Écart avec la formule standard

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable ou d'une calculatrice pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Très bonne pédagogie, disponibilité et pertinence des réponses des formateurs. Simplification du contenu et illustration par des exemples concrets. »

OB, Actuaire qualifiée - CNP ASSURANCES

5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr